

GRAND PRIX JEUNES DE LA LIGUE PACA

23 et 24 février 2019
GOLF DE LA CABRE D'OR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12, Benjamins et Minimes.

Le champ sera limité à 75 joueur(se)s

**Quotas par catégories : U12F : 8 / U12G : 21 / BF : 8 / BG : 20 / MF : 3 / MG : 6
+ 9WC**

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral 2019).

Classement pour chacune des 6 catégories d'âge. Départage sur les 9, 6, 3 et le dernier trou.

Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par écrit à la Ligue PACA **avant le vendredi 8 février 2019**, accompagnés des droits d'inscription : **40€** (chèque à l'ordre de la Ligue de Golf PACA). Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement.

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement possible toute la semaine précédent le tournoi (réservation auprès du Golf de la Cabre d'Or).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Plateau au vainqueur de chaque catégorie.

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : à définir

Arbitres : à définir